



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5,9 millions de francs pour corriger le carrefour du Galicien à Prilly

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil 5,9 millions de francs pour la correction du carrefour du Galicien, entre Prilly et Lausanne. Situé à proximité du dépôt des TL de Perrelet et du secteur en développement se trouvant entre le centre de glace de Malley et l'avenue du Chablais, ce nœud routier est saturé aux heures de pointe. Il supporte une charge d'environ 40'000 véhicules par jour. Les travaux dureront jusqu'à fin 2002, mais l'accès au centre multifonctionnel de Malley-Centre sera term

Le carrefour du Galicien est situé à l'intersection de deux routes cantonales (avenue de Morges-avenue du Chablais et route de Renens), sur le territoire des communes de Prilly et de Lausanne. Dès le début des années 80, la capacité d'écoulement du trafic aux heures de pointe s'avère dépassée, provoquant de longues files d'attente.

Le déplacement du dépôt des TL de Prélaz à Perrelet en 1995 a créé de nouveaux besoins dans ce secteur, de même que le développement de la zone située entre le centre de glace intercommunal de Malley et l'avenue du Chablais. Il s'avère ainsi indispensable d'englober dans le projet de correction de la route l'entier du quadrilatère constitué par les deux routes cantonales, le chemin du Viaduc et la route d'accès des TL au dépôt de Perrelet.

La prochaine mise en service, en automne 2001, du centre multifonctionnel Malley-Centre, situé à proximité du carrefour, donne à la réalisation de cette correction un caractère d'urgence. Actuellement, avec un trafic quotidien d'environ 40'000 véhicules, ce carrefour est déjà complètement saturé aux heures de pointe.

Le projet de correction est basé sur un trafic bidirectionnel sur toutes les branches du quadrilatère. Un premier projet prévoyait l'aménagement d'un maxi giratoire avec trafic unidirectionnel ; il fut abandonné car trop peu favorable aux autres usagers de

l'espace public (piétons, vélos, etc.). Le projet actuel a été choisi parmi de nombreuses variantes et représente une solution acceptée par les milieux concernés.

La correction coûtera 8,1 millions de francs. La participation du Canton se monte à 5,9 millions, le restant étant à la charge des communes de Prilly et Lausanne, ainsi que de tiers. Le Grand Conseil se prononcera sur cette demande de crédit lors de la session de septembre 2000. Les travaux dureront jusqu'à fin 2002, mais l'accès au centre multifonctionnel de Malley-Centre sera terminé pour son ouverture en 2001.

L'exposé des motifs et projet de décret est disponible à la rubrique actualités du site Internet du DINF (www.dinf.vd.ch).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juillet 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021 / 316 71 30 M. Jean-Bernard Pfander, ingénieur au Service des routes, tél. 021 / 316 70 76